**PL 7376**

**Projet de loi portant approbation de l’Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d’une part, et la République d’Afrique du Sud, d’autre part, modifiant l’accord sur le commerce, le développement et la coopération, fait à Kleinmond, Afrique du Sud, le 11 septembre 2009**

**Résumé**

Le projet de loi sous rubrique vise à faire approuver par la Chambre des Députés l’Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d’une part, et la République d’Afrique du Sud, d’autre part, modifiant l’accord sur le commerce, le développement et la coopération, fait à Kleinmond, Afrique du Sud, le 11 septembre 2009.

Cet Accord reprend les amendements prévus à l’accord initial, à l’exclusion de la coopération économique et la coopération au développement. L’Accord est un accord mixte qui couvre à la fois des domaines de compétence européenne et nationale.